

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 116

**Janvier 2014**

**Hello, I love you, won't you tell me your name ?  
j'ai traversé une zone de Turbulences au Frac Centre  
Prix Architecture Midi-Pyrénées 2013 : 07 édition  
Voyage d'étude 2014  
Une école à Rodez (12)  
Palmarès Jeune Architecture en Midi-Pyrénées**

**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

Jean Larnaudie, Président de la Maison de l'Architecture MP

Bienvenue dans le journal Plan Libre, le premier pour cette année 2014. En voici le menu.

Gaël Angaud revient d'Orléans. Il a visité Archilab. Archilab est une exposition prospective en architecture, cette année sur le thème « Naturaliser l'architecture ». Titre darwinien ou artificialité critique ?

Archilab, c'est aussi un nouveau FRAC, les turbulences, réalisé par les architectes Jakob & MacFarlane. Gaël nous fait part de son expérience.

Les derniers Rendez-vous de l'Architecture ont connu un grand succès, la salle et les allées n'ont jamais été aussi pleines ! Nous tenons à vous remercier tout autant que les exposants et les conférenciers. Cette journée progresse grâce à vos suggestions et retours tout au long de l'année. Elle ne serait pas possible sans l'investissement des permanentes de l'Ordre et des salariées de la Maison, pensez à leur faire un petit coucou quand vous les croisez...

Ce fut une année de remise du Prix Midi-Pyrénées, vous pourrez en consulter les résultats dans ces pages. Elles fixent en images la variété des postures et des réalités que nous traversons. Une époque qui transcende les apriori. Pour des supports photographiques plus avantageux, des catalogues se trouvent à l'îlot 45, ils n'attendent que vous.

L'itinérance de l'exposition de ce palmarès démarre avec Auch au Ciné 32. Ce cinéma associatif imaginé par Encore Heureux l'accueille dès ce début d'année. Une belle occasion de redécouvrir toute la rue des Arts dont le Centre d'Innovation et de Recherche Circassien du pôle national du cirque CIRCca (agence ADH) avant de s'enfoncer dans les méandres des pouterles gasconnes.

Par la suite, les prochains Rendez-Vous de l'Architecture verront la remise du Palmarès JAMP pour des équipes de jeunes

architectes de la région. Ce sera l'occasion de mettre en avant des problématiques urbaines contemporaines et de mettre en lumière d'inépuisables cadets. Un ouvrage sera édité avec les contributions les plus remarquées et diffusé aux principaux maîtres d'ouvrage de notre région. Les sujets seront en ligne très bientôt.

La page concours met ce mois-ci en lumière une école pour le quartier Bourran à Rodez. Ce projet à la force centripète explore les thèmes de l'enclos et de la construction par les vides autant que par les pleins et propose un repère aimable au contexte. On le doit aux architectes Lacombe et De Florinier. Il suffit de consulter leur site internet pour se persuader que l'architecture est bien défendue dans notre région.

Comment clore cet éditorial sans penser à Mandela ? Ce modèle de transmission d'énergie et d'altruisme, - « In my country we go to prison first and then become President. » -, nous fait pousser l'envie d'ouvrir le plan libre de février 2013 et son « learning from SKY » (orphelinat Soweto Kliptown Youth). Un retour sur l'expérience de Daniel Estevez et Christophe Huttin qui animaient à l'été 2012 un atelier avec des étudiants de Toulouse et Johannesburg pour la rénovation de la cour de la communauté SKY dans le township de Soweto. Simple, humain, utile.

Cette année 2013 fut une année dense en actions. 2014 s'annonce tout aussi stimulante. Toute l'équipe de la Maison vous souhaite une année fertile et solidaire dans le contexte que nous connaissons tous.



## Adhésion / Abonnement / Commande

**Bulletin d'adhésion 2014 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros**  
 Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...)  
 d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

**Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros**  
 Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

**Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire**



Jean Dieuzaide, Architecture, photographie



Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. .... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :  
 Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse / E-mail : ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



**Edition**  
 Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées  
 45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse  
 tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr  
 Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
 Jean Larnaudie.

**Rédacteur en chef**  
 Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
 Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
 Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Mathieu Le Ny, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
 Anissa Mérot.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
 Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
 Gaël Angaud, Philippe Gonçalves, Agence d'architecture Lacombe et De Florinier, Jean Larnaudie.

**Graphisme**  
 Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

**Impression**  
 Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.  
 La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : Forbo, Sylvania, Technal, VM Zinc.



# ACTIVITÉS

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Exposition

**Maisons individuelles / Construction Bois 2014**  
**Salon "coté maison" du 24 au 26.01 - Parc des Expositions Toulouse**

Autour du thème du salon, l'exposition présentera des projets réalisés d'habitats individuels en bois (habitat et ses annexes, projet à ossature bois, maison bioclimatique, maison passive, bâtiment écologique).

Exposition produite par la Maison de l'Architecture MP

## Cours publics de Chaillot

**Mardi 14.01.2014 à La Maison de l'Architecture**  
**« la ville ancienne dans la ville moderne, contraintes ou opportunités »**  
**par Alexandre Gady, historien d'art.**

« Longtemps perçue comme une addition de monuments, qui en constituent tout à la fois l'image et le symbole identitaire, la ville ancienne a progressivement été considérée pour elle-même et comme un ensemble, ou des attendus aussi subtiles que fragiles sous-tendaient une logique radicalement différente de la modernité mise en œuvre par la révolution industrielle. A la vision d'un corps malade dont il fallait retrancher la quasi totalité des membres, a succédé un regard triplement positif au XX<sup>e</sup> siècle sur les plans historique et social, écologique enfin.

Mais ce temps long de la prise de conscience, qui est aussi celui d'une nouvelle législation protectrice, n'a pas empêché que la destruction demeure une solution courante dans le traitement de la ville ancienne. Celle-ci a souvent été prise en otage entre les nostalgiques d'un passé idéalisé et les tenants d'un progrès au bulldozer.

Après plus d'un siècle de conflits entre deux mondes urbains, et l'entrée en jeu de nouveaux acteurs (le grand public, le monde associatif, la demande touristique...) on dispose désormais d'un recul suffisant pour dégager les problématiques d'une coexistence complexe et les stratégies déployées tant par la ville ancienne pour survivre, que par la ville en mouvement pour triompher coûte que coûte.

### Prochaines séances

Mardi 18.02.2014, « la réutilisation des édifices existants », par Bernard Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques.

Mardi 18.03.2014, « voyage des plantes et art des jardins au XVIII<sup>e</sup> siècle », par Yves-Marie Allain, ingénieur horticole paysagiste DPLG

## Exposition

**Hello, I love you, won't you tell me your name ?**  
**du 22.01 au 14.02.2014 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture**

Parties en novembre 2011, Laure Veyre de Soras et Magali Michaud, architectes DE, ont entrepris un voyage de six mois autour du monde qui leur a permis de découvrir en partie l'Inde, Singapour, Tokyo, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Dans chacun de ces lieux, aux cultures et aux paysages très différents, elles ont rencontré plusieurs agences qui font l'Architecture d'aujourd'hui.

Le titre "Hello, I love you, won't you tell me your name?" évoque de manière amusante la démarche et la curiosité qui les ont poussées à concrétiser ce projet pendant notre voyage : découvrir un profil, s'y intéresser et tenter d'en savoir davantage.

Rencontrer les auteurs des projets qui les ont marquées nous renseigne sur la fabrication et l'organisation des villes dans lesquelles ils travaillent. Ainsi, elles se tiennent informées des questions qui touchent la discipline dans des contextes de production variés.

Cette exposition retrace cette expérience sur la base d'interviews et de photos, en s'appuyant sur certains projets significatifs. Elle présente quelques portraits singuliers de la pratique architecturale contemporaine.

### L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse  
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl : ma-mp@wanadoo.fr  
Web : www.maisonarchitecture-mp.org  
www.facebook.com/MAISONMP  
> entrée libre du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

# AGENDA

## Concours

**Archi'court**  
**Voisiner, mode d'emploi**  
**inscriptions jusqu'au 30.04.2014**

Concours de création vidéo autour de l'architecture.

A l'occasion de la deuxième édition du concours Archi'Court, le CAUE 31 et le CMAV lancent l'appel à candidature pour réaliser un court métrage. Le concours Archi'Court a pour objectif la valorisation de la culture architecturale, de l'urbanisme et du paysage au travers du regard de jeunes créateurs vidéos. L'appel à candidature s'adresse à des créateurs de tous bords, cinéphiles, architectes, documentaristes, vidéastes, étudiants, désireux d'exprimer l'architecture, l'urbanisme ou le paysage au travers de la vidéo. La création est libre mais doit suivre le fil conducteur d'une thématique donnée.

Thème de l'édition 2014 : voisiner, mode d'emploi

Prix et récompenses : Premier prix 750€ / Mentions spéciales : 250€ (jusqu'à 2 vidéos) / Prix à la diffusion : 150€ (jusqu'à 10 vidéos)

Le jury sera composé d'architectes, d'enseignants, de membres de la société civile et d'artistes.

Date limite d'envoi des candidatures : 30 avril 2014.

Durée mini : 2 minutes, durée max : 15 minutes

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur [www.cmaville.org](http://www.cmaville.org)

## Exposition

**Vertiges, par Vincent Boutin - photographe**  
**du 17.01 au 02.02.2014 à l'Hôtel Rochegude, Albi**

Vernissage : 17.01.2014 à 18h30

Vertiges propose l'expérience visuelle d'un environnement urbain façonné essentiellement à partir du XX<sup>e</sup> siècle.

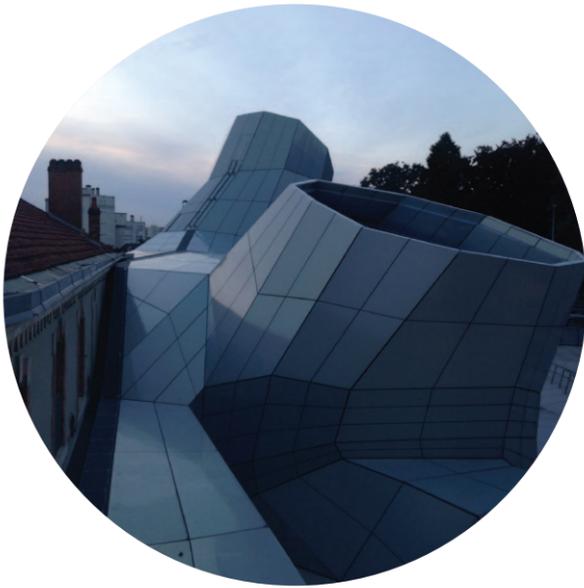
A travers des tirages de moyen et grand formats, des installations et des vidéos, l'exposition présente des paysages qui confrontent la fixité de l'image à la mobilité humaine, dans un monde en perpétuelle évolution.

## Concours

**Devenez Architectes Urbaniste de l'Etat**

Date limite d'inscription : 20.01.2014  
épreuves écrites 4, 5 et 6 mars 2014  
épreuves orales juin 2014

informations : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/)



## J'ai traversé une zone de Turbulences au Frac Centre

Œuvre de la première architecte conseil à Toulouse<sup>1</sup>, Dominique Jakob et de son associé Brendan MacFarlane, le bâtiment *Les Turbulences* - Frac Centre a ouvert ses portes le 14 septembre 2013. C'est le seul établissement français de ce type à collectionner des travaux d'architectes internationaux.

Il accueille actuellement ArchiLab, un laboratoire d'architecture qui présente le fruit des recherches parmi les plus avancées en matière de création architecturale mondiale.

La collection permanente expose, quant à elle, des utopies et des manifestes issus de l'architecture radicale de notre temps.

L'extension - bâtiment d'accueil a été conçu en prolongement de la trame orthogonale des bâtiments existants que les architectes ont retravaillée grâce à un algorithme informatique pour donner naissance à cette zone de « turbulences ». Elle se développe depuis le parvis jusqu'à prendre forme en un volume abstrait fait de pleins et de vides où prennent place des puits de lumière.

Au delà de l'aspect formel de cette œuvre, les contraintes techniques et matérielles imposent une structure métallique, assez présente à l'intérieur, afin de pouvoir porter l'ensemble.

Là est peut être la limite entre la création assistée par ordinateur qui permet de libérer le dessin et la loi de l'apesanteur à laquelle nous ne pouvons pour l'instant, malheureusement pas échapper...

A l'extérieur le squelette de métal a été recouvert d'une enveloppe en aluminium anodisé perforé partiellement, ce qui permet un jeu entre lumière naturelle et artificielle.

Ici prend place l'œuvre interactive *Résonance* du duo d'artistes Electronic Shadow, alias Naziha Mestaoui & Yacine Aït Kaci. Elle joue avec les bruits et les mouvements proches mais également avec son environnement (lumière, conditions météorologiques, etc.). Elle modifie la façade au gré des flux urbains.

A l'intérieur, la structure tubulaire reste visible et les interstices sont vitrés ou habillés de panneau de contreplaqué. Il en va de même pour le mobilier d'accueil, de la boutique et du restaurant. Les tables, chaises et banquettes ont également été créées en continuité du concept architectural.

L'espace ainsi déformé déstabilise agréablement le visiteur qui perd les repères conventionnels d'orthogonalité.

Enfin, *La faille*, le jardin pensé par l'agence ruedurepos (Christophe Ponceau et Mélanie Drevet), offre des espaces d'échanges, creusés dans le sol, et les aménagements en acier corten affleurent la terre recouverte de pouzzolane.

Dans le projet architectural de Jakob+MacFarlane, le contraste est saisissant entre les anciennes Subsistances militaires, quelques peu austères, et les « turbulences » qui attirent irrésistiblement le regard depuis le boulevard, par leurs jeux plastiques.

Je vous encourage donc vivement à aller découvrir ce bâtiment et ses expositions !

**Gaël Angaud, architecte**



### 9<sup>ème</sup> ArchiLab Naturaliser l'architecture prolongation jusqu'au 30.03.2014 à Orléans

En 1999, la première édition d'ArchiLab – laboratoire international d'architecture – explorait la révolution engendrée par l'émergence des technologies numériques et s'attachait à redéfinir le champ de l'architecture. Dépassant largement les frontières de leur discipline, les architectes développent désormais une pratique à la croisée des sciences informatiques, de l'ingénierie et de la biologie.

Aujourd'hui, les outils de simulation numérique, empruntés aux sciences ouvrent des champs d'investigation sans précédent, autorisant l'exploration de principes d'évolution propre au règne du vivant. Grâce à une maîtrise mathématique avancée l'architecture se joue désormais au niveau de la matière et tend vers une recreation intégrale de l'organique, rendue possible par la science. Au delà d'une approche dite « durable », c'est la mutation du concept même de nature qui est ici interrogée, dorénavant indissociable de la production technique et technologique.

Ce sont ces enjeux, entre architecture et sciences, que cette nouvelle édition d'ArchiLab s'attache à illustrer au travers d'une exposition internationale qui présente les projets de quelques 40 architectes, designers et artistes, d'une nouvelle génération de créateurs de pointe en matière de biotechnologie, de robotique, de nanotechnologie ou de simulation.

**Marie-Ange Brayer, directrice du FRAC Centre et Frédéric Migayrou, directeur-adjoint du Centre Pompidou, MNAM-CCI, Commissaires de l'exposition.**

informations : [www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)

# 07

## PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES ANNÉE **2013:07** ÉDITION

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes, l'événement :

**Prix Architecture Midi-Pyrénées.**

Cette manifestation organisée depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser

**la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées.**

A chaque édition, la sélection des projets distingués par un jury de professionnels (Lauréats, Mention spéciale, Mentions), témoigne de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région.

Une exposition et son catalogue présentent les 20 projets sélectionnés par le jury parmi les 128 réalisations proposées par les architectes qui ont participé à l'événement.

**La proclamation des résultats de ce Prix a eu lieu le soir des 27<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture jeudi 21 novembre 2013 à 19h00.**

**Composition du Jury 2013**

Présidente

Tania Concko, architecte-urbaniste

Membres

Brice Chapon (Parc architectes)

Simon Frommenwiler (HHF architects)

Julien Lanoo, photographe

Sixto Marin Gavin, architecte

Gaëlle Péneau (agence d'architecture GPAA)



## Lauréat // Ciné 32 . Auch (32)

Maitre d'ouvrage : Association Ciné 32

Architectes : ENCORE HEUREUX architectes (Nicola Delon et Julien Choppin)

Bet structure : EVP

Bet fluides : Innovation Fluides

Économiste : ATEC

OPC : David Sist

Acousticien : Orythie

Graphisme et signalétique : Bonnefrite

Bet SPS : Qualiconsult

Photos : Sebastien Normand, Adelaide Maisonabe, Nicola Delon

Surface SHON : 2 700 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 3 500 000 euros HT

Calendrier : Conception Mai 2010 / Livraison Juillet 2012



*Le cinéma a cette chance unique de rassembler les gens pour des voyages en commun hors du commun.*

*Pour mener à bien cette aventure nous avons porté un soin particulier à la relation architecte / commanditaire.*

*Les salles de projection, sont nées d'une trame narrative et d'ambiances climatiques comme autant de points de départ vers des atmosphères construites.*

*Les luminaires ont été développés spécifiquement pour le projet.*

*La signalétique, travail de l'artiste Bonnefrite, accompagne le bâtiment dans sa présence sur le site. L'enseigne principale est un signe fort vers la ville, les numéros peints à la main sur les frontons racontent la diversité des espaces.*

*L'implication des entreprises de construction principalement locales a également permis de mener à bien le projet dans le délai et le budget prévisionnels ainsi que dans l'exigence partagée.*



## Lauréat // Groupe scolaire Lucie Aubrac . Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse

Architectes : Laurens&Loustau architectes

Bet général : Beterem

Paysagiste : Thierry Chabbert – atelier Quinconces

Acousticien : Gamba acoustique

Photos : © Stéphane Chalmeau

Surface SHON: 2425 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 3 600 000 euros HT

Calendrier : Conception : concours rendu en janvier 2009 / Livraison : novembre 2012



*Le groupe scolaire est constitué de 3 éléments : - le niveau de l'école maternelle, vaste socle étendu sur l'ensemble de la parcelle - le plateau vert perforé - l'école élémentaire, volume mince, surélevé. Le tissu végétal crée le lien. D'abord tapis, sur le parvis, le tissu végétal se retourne au contact du bâtiment en rez-de-chaussée et devient paroi, rejoint le plateau, s'épaissit, laisse deviner les arbres, au fond et redescend dans le jardin. Le socle devient sol épais. Le volume de l'école élémentaire se pare, d'une peau ludique et continue, inspirée de l'esthétique d'une boîte de crayons de couleurs. Cette peau, constituée d'un bardage discontinu de «crayons de bois», assume plusieurs fonctions : protection mécanique de l'isolation par l'extérieur, protection solaire devant les ouvertures à l'ouest, filtre sous le préau de l'école élémentaire.*

## Lauréat // Square Maimat, Muret (31)

Maître d'ouvrage : Promologis

Architectes: PPA (Jean-Manuel Puig, Guillaume Pujol, Charles Séguier, Olivier Companyo)

Bet VRD : Axe Ingénierie

Bet structure : Bernadberoy

Bet fluides : Ceercé

Économiste : Alayrac

Paysagiste : Emma Blanc

Maitrise d'oeuvre d'exécution et OPC: Inafa

Photos : © Philippe Ruault

Surface SHON: 13 300 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 15 266 000 euros HT

Calendrier : Conception : 2009 / Livraison : Janvier 2013

*Le square Maimat à Muret, ensemble urbain dégradé et refermé, était composé de bâtiments de logement « continus » à l'échelle déshumanisante, d'un centre commercial désaffecté et d'espaces publics non qualifiés dédiés à l'usage automobile.*

*Le projet de renouvellement urbain présente un quartier plus humain, ouvert et actif.*

*L'organisation des immeubles de logements permet de pouvoir construire avant de démolir et donc de reloger les habitants mais aussi de libérer 2 espaces publics majeurs et ouverts : la place du marché et le parc public.*

*Dans les étages des bâtiments en plots compacts les logements disposent d'une double orientation et d'une loggia privative (9m<sup>2</sup>) ou d'une large terrasse en attique. Les rez-de-chaussée dédiés aux services, aux locaux associatifs ou aux commerces (place du marché) intègrent des cours partagées qui constituent une « résidentialisation douce » en interface avec l'espace public.*



## Lauréat // Centre d'Interprétation de la Plage aux Ptérosaures. Crayssac (46)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Grand Cahors

Architecte : Jean-Pierre Rodrigues

Architecte associé : CoCo architecture

Bet structure : ID BATIMENT

Bet fluides : Berti Ingénierie

Photos : ©Édouard Decam

Surface SHON: 1506 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 643 000 euros HT

Calendrier : Conception: 2007/2010 / Livraison : Février 2011

*Les aménagements du site ont permis la protection d'empreintes fossiles et leur présentation au public.*

*Au Jurassique, les ptérosaures ont laissé leurs traces sur ce lieu, qui était une lagune.*

*Ce site d'exception nécessitait une protection aux intempéries et à la lumière du jour, les empreintes n'étant visibles qu'à la lumière rasante.*

*Afin de permettre la protection des plus grandes superficies possibles, l'enjeu du projet est de proposer une construction de qualité à faible coût. L'ensemble fait appel aux techniques de construction industrielles, rapides, économiques, limitant les fondations nuisibles sur ce site.*

*Mais ce projet doit avant tout sa réussite à l'entente inédite entre maître d'ouvrage, maître d'oeuvre et entreprises : partenariat avec edf-enr pour la couverture photovoltaïque, avec Colas pour les terrassements pharaoniques.*





## Mention spéciale // Maison Théra. San (Mali)

Maître d'ouvrage : Mr et Mme Thera-Bourguignon

Architecte : Douchan Palacios

Architecte associée : Vanessa de Castro

Bet général : Entreprise Etissa, Mr Sanogo Souleymane, Sénou, Bamako

Photos : © architecte

Surface SHON : 114 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 16 700 euros HT (11 000 000 CFA)

Calendrier : Conception : 2009 - 2010 / Livraison : Février 2011

*Construire au Sahel c'est se confronter à deux problématiques architecturales: d'une part, celle de l'architecture traditionnelle (banco et bois) qui nécessite un entretien régulier et n'incarne plus une solution durable face aux enjeux de déforestation des régions subsahariennes. D'autre part, celle de l'architecture faite de ciment et de tôle, qui bénéficie d'une grande popularité du fait de sa pérennité. Dans ce contexte, la brique de terre comprimée s'est présentée comme une alternative adaptée. Le système de voûte surbaissée permet de franchir les espaces avec ce même matériau. Le projet se compose d'une série de 5 travées dont le principe de desserte permet une utilisation au gré des besoins. L'ensemble tourne le dos au soleil et s'oriente dans le sens des vents dominants garantissant ombre et ventilation durant la saison tropicale.*



## Mention // Maison de la Recherche et de la Valorisation . Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : PRES Université de Toulouse

Architectes : Espagno - Milani Architectes

Bet général, structure et fluides : BETEREM

Bureau de contrôle : Véritas

C.S.P.S. : ELYFEC

OPC : ACCB

Synthèse : ATBE

Photos : © Sylvain Mille

Surface SHON: 11 054 m<sup>2</sup>

Montant des travaux 10 000 000 euros HT

Calendrier : Conception : décembre 2010 // Livraison : mars 2013



*Le périmètre d'intervention se limite aux quatre bâtiments existants de l'ancien ENSIACET et au patio intérieur.*

*Après analyse fine des opportunités plastiques et structurelles de l'existant, nous avons entièrement désossé le bâtiment pour ne conserver que la structure. Nous n'avons rajouté que l'essentiel pour le bon fonctionnement de l'établissement en donnant une nouvelle image aux bâtiments.*

*Il nous semblait important de conserver l'intégrité architecturale du bâtiment et de ne pas le maquiller. Les châssis menuisés en remplissage s'adaptent aux besoins spécifiques des locataires ou des bureaux. Le jeu de quinconces nous donne une toute autre image que celle d'origine mais reste en cohérence avec la structure.*

*C'est la résolution de la façade principale que va donner la nouvelle image à l'université, ouverte sur le monde extérieur.*

## ITEP LE HOME . Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : APEAJ

Architectes : Laurens&Loustau architectes

Bet structure: CBEI ingénierie

Bet fluides: Technisphère

Photos : © Stéphane Chalmeau

Surface SHON : 883 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 1 300 000 euros HT

Calendrier : Conception : février 2010 / Livraison : avril 2012

*Au nord de la ville, le terrain accueillant le nouvel ITEP, est situé en entrée de ville, dans un territoire marqué par des transformations urbaines brutales. Le souhait du maître d'ouvrage était la réalisation sur ce site de 3 unités indépendantes d'accueil, des locaux d'activités pédagogiques, des salles de travail thérapeutique et une partie administrative au cœur d'une architecture dite « soignante » où les enfants retrouveraient et s'approprieraient un univers rassurant, proche de l'espace familial de la maison. Dans ce secteur hétérogène, le nouvel ITEP refuse dans son organisation spatiale de produire une écriture ou une échelle nouvelle. A la simplicité des formes, s'ajoute une sobriété de matières. Les teintes brutes des voiles bilames de béton préfabriqués sont rehaussées par le sol de caoutchouc rouge au confort feutré, presque intérieur.*



## Mention // Crèche Virginia Woolf . Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse

Architectes : Projet 310 architectes ( Christophe Balas et Philippe Pettenati )

Architecte associé : « D'une Ville à l'autre... » : Pierre Roca d'Huyteza

Bet structure : 3J Technologies

Bet fluides : Technisphère

Économiste : Eric Alquié / Paysagiste : Sébastien Dubois, « D'une Ville à l'autre... » / Acousticien: ABC Décibel / Architecte d'intérieur : Sophie Balas, Coloriste / Qualité de l'air : Suzanne Déoux, Medieco

Photos : © Projet310 / Image en scène (Pierre-Marie Soupault)

Surface SHON: 492 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 1100 000 euros HT

Calendrier : Conception : mars 2009 / Livraison : Avril 2012

*Le programme affirme le décloisonnement des espaces. Le site, pavillonnaire banal et voire en impasse, détermine un bâtiment « urbain » : refus de fractionner et s'isoler autour de barrières, création d'un véritable parvis au lieu du giratoire. Durable : au-delà d'un empilement de techniques, nous voulons que l'ensemble du projet participe de ce souci dès la conception. Chillida : le sculpteur basque nous inspire un volume brut mis en vibration en le creusant progressivement : volume tout simple posé sur le terrain découpé en bandes, hérité du maraîchage. Evidements : les patios diffusent une lumière régulée, articulent les espaces sans circulation, sans fragmentation. Nous creusons les façades dans l'épaisseur du béton cellulaire, avec des failles et des incisions à l'échelle des enfants. 5<sup>ème</sup> façade : Les panneaux solaires – complétant le chauffage par géothermie profonde – s'intègrent graphiquement. Les matériaux répondent à l'objectif de qualité de l'air : bois des menuiseries, peintures minérales... L'espace public est un miroir du bâtiment, indissociable de la construction.*





### Sélection // Trois unités d'hospitalisation psychiatrique adulte sur le site de Capou . Montauban (82)

Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Montauban

Architectes : Atelier A4

Architectes associés : Laurens&Loustau

BET général : beterem ingénierie

Photo : © Kévin Dolmaire

Surface SHON: 4340 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 5 000 000 euros HT  
Calendrier : Conception : 2008-2009 / Livraison: juillet 2010 (première tranche) - janvier 2013 (cinquième et dernière tranche)



### Sélection // Rénovation de l'Eglise St Pierre. Curvale (81)

Maître d'ouvrage : Mairie de Curvale

Architectes : Ar-Quo Architectes

Bet structure : Arobat

Économiste : Alayrac

Éclairagiste: Voltra – Flos – Ph. Pavnés

Photo : © Lucille Lossy

Surface SHON: 295 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 320 000 euros HT  
Calendrier : Conception : Octobre 2011 – Mars 2012 / Livraison : 20 novembre 2012



### Sélection // Reconstruction du Collège Joseph Rey . Cadours (31)

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Haute-Garonne

Architecte : Patrick Arotcharen

Architecte associé : Stéphane Deligny

Bet général, structure et fluides : Beterem Ingénierie

Bet HQE : Nobatek

Bet cuisine : Cuisinorme

Paysagiste : Sabine Haristoy

Photo : © Stéphane Deligny et Polo Garat (ODESSA)

Surface SHON: 6 800 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 8 750 000 euros HT  
Calendrier : Conception : 2008-2010 / Livraison : juillet 2012



### Sélection // Réaménagement et extension du bâtiment communal . Bertre (81)

Maître d'ouvrage : Commune de Bertre

Architecte : Atelier ATP (Benjamin Van Den Bulcke Architecte – Jérôme Classe Paysagiste)

Bet structure : BCET

Bet fluides : Helioprojet

Photo: © Arnaud Mansat

Surface SHON: 218 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 192 000 euros HT  
Calendrier : Conception : octobre 2010 – juillet 2011 / Livraison : 14 septembre 2012

## Sélection // Château d'eau. Eauze (32)

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable

Bet mandataire : BDEE Boubée Dupont Eau et Environnement Sémeac

Architectes : Jean-Marie Bardin et Marc Julla

Photo : © Nicole Boubée Dupont

Surface SHON: 90 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 1 360 000 euros HT  
Calendrier : Conception : 2009 / Livraison : janvier 2011



## Sélection // Accueil temporaire. Figeac (46)

Maître d'ouvrage : APEAI Figeac

Architecte : [De l'errance à la trace] Architectures

Bet général : IB2M

Économiste : BET Fabre

Artiste : Koyo Hara

Photo: © 11h45

Surface SHON: 1 119 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 1 742 352 euros HT (abords compris)  
Calendrier : Conception : Septembre 2010 / Livraison : Mai 2013



## Sélection // Unité psychiatrique . Lannemezan (65)

Maître d'ouvrage : Hôpitaux de Lannemezan

Architecte : Defos Du Rau Architecture

Bet général tous corps d'états : Groupe BETCE

Économiste : Sarl Alayrac

Acousticien : Delhom

Ergonome : Corinne Argenty

Coloriste : Nacarat

Photo: © Jérôme Ricolleau

Surface SHON : 2 560 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 3 696 000 euros HT  
Calendrier : Conception : Concours 2010 / Livraison : 2012



## Sélection // Réaménagement du centre ville - création d'un pôle Multimodal. Saint-Juéry (81)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Architecte : Dessenin de ville

Bet général : Papyrus

Photo: © architecte / Bernard Jaïs

Surface SHON : 12 000 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 3 500 000 euros HT  
Calendrier : Conception : 2010 / Livraison : 2013





### Sélection // Maison Bio climatique . Villeneuve Tolosane (31)

Maître d'ouvrage : Privé  
Architecte : Nicolas Eydoux  
Bet thermique : CGB Concept  
Bet structure : Arnaud Desgachon

Photo: © architecte

Surface SHON : 90 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 120 524 euros HT  
Calendrier : Conception : 2011 - 2012 / Livraison : Mars 2012



### Sélection // Les Sensorielles - îlot A3b ZAC Balma-Gramont (31)

Maître d'ouvrage : Nexity  
Architectes : Laurens et Loustau architectes  
Bet structure : Ingedoc  
Paysagiste : atelier 6.1 (Jérôme Classe)

Photo: © Stéphane Chalmeau

Surface SHON : 6500m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 9 380 000 euros HT  
Calendrier : Conception : 2008 / Livraison : 2013



### Sélection // Piscine BR . Lectoure (32)

Maître d'ouvrage : Frank Brenninkmeyer  
Architecte : Marie Présani  
Bet structure : Aptetude Ingénierie  
Économiste : David Sist

Photo : © Michel Carossio

Surface SHON: 0 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 184 000 euros HT  
Calendrier : Conception : Novembre 2011 / Livraison : Décembre 2012



### Sélection // Résidence l'Emeraude. Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Kaufman et Broad  
Architecte : Taillandier Architectes Associés  
Bet Etude de Sol : Cabinet GFC  
Bet structure : Cabinet Technib  
Bet fluides : ABM Energie Conseil  
Économiste : Mohamed Mezilet, Agence Taillandier Architectes Associés

Photo : © Stéphane Chalmeau

Surface SHON: 2689 m<sup>2</sup> / Montant des travaux : 3 000 000 euros HT  
Calendrier : Conception : novembre 2009 / Livraison : 2012

# ACTIVITÉS DE L'ORDRE

## Lobbying parlementaire

En juin dernier, le Conseil a adressé à tous les députés et sénateurs de la région la question écrite reproduite ci-dessous, relative au recours obligatoire à l'architecte. Certains d'entre eux, que nous remercions vivement, ont transmis cette question aux Ministres concernées et ont obtenu réponse.

Nous publions ci-après la réponse de Mme La Ministre de la Culture et de la Communication qui semble encourageante pour la profession.

### Question

*Madame / Monsieur... Attire l'attention conjointe de Mesdames les ministres de l'égalité des territoires et du logement, et de la culture et de la communication sur le dévoiement de l'exception au recours obligatoire à l'architecte. La loi n°77-2 du 3 janvier 1977 déclare l'architecture d'intérêt public et pose le principe du recours obligatoire à l'architecte pour établir le projet architectural tout en prévoyant un régime dérogatoire pour les personnes physiques ou EARL à associé unique qui déclarent vouloir édifier ou modifier, pour elles-mêmes, une construction de faible importance. Or, à budget égal, en choisissant de confier la réalisation de sa maison à un architecte plutôt qu'à un constructeur, un ménage verra sa dépense (contrôlable en toute transparence) davantage affectée à la qualité de cette construction. Compte tenu des conséquences visibles de ces dispositions dérogatoires sur notre paysage (pavillons de faible qualité architecturale, multiplication des lotissements, mitage, étalement urbain...) et du fait que, dans une très large majorité (80%), les surfaces déclarées des maisons individuelles sont inférieures à 150 m<sup>2</sup>, il est demandé à Mesdames les Ministres s'il faut considérer que la construction d'une maison individuelle doit être assimilée à une construction de faible importance, et, en cela, annihiler le principe de l'intérêt public posé par la loi.*

Réponse de Mme la Ministre de la Culture et de la Communication publiée dans le JO Sénat du 14/11/2013

*La loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture pose le principe du recours obligatoire à un architecte pour quiconque désire entreprendre des travaux soumis à autorisation de construire. Elle prévoit toutefois que les personnes physiques ou les exploitations agricoles à responsabilité limitée et à associé unique peuvent être exemptées de cette obligation pour les constructions de faible importance. Pour des raisons historiques liées au développement économique, social et urbain, de nombreuses autres professions ont investi le marché de la maison individuelle, alors même qu'il ne s'agissait, dans l'esprit du législateur, que de laisser la liberté aux personnes physiques d'édifier ou de modifier, pour elles-mêmes, des constructions inférieures à 170 m<sup>2</sup>. Sans établir nécessairement un lien avec les dérogations apportées par la loi sur l'architecture, force est de constater que l'état des lieux n'est pas satisfaisant au regard des critères de qualité architecturale et urbaine. Traduction concrète de l'intérêt public reconnu par la loi à l'architecture, l'intervention de l'architecte constitue une garantie majeure de qualité et de durabilité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le cadre de vie. Les architectes, par leur formation, leur indépendance, leur déontologie et leur responsabilité civile et professionnelle sont, aux côtés des autres professionnels de la conception (ingénieurs, paysagistes, urbanistes), garants de la cohérence globale des projets de constructions. Ils sont ainsi les mieux à même de maîtriser les coûts et de répondre aussi bien aux besoins des usagers qu'aux impératifs de performance énergétique, de qualité et d'adaptation à l'environnement, autant de sources d'économies sur le long terme. La ministre de la culture et de la communication a souhaité qu'une réflexion soit menée pour faire bénéficier systématiquement les particuliers, lorsqu'ils construisent pour eux-mêmes et sans architecte dans les territoires des communes où se trouve un espace protégé, d'un conseil architectural gratuit de la part des conseils architecturaux du conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E.).*

## Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

### > SIRP Blaye-les-Mines-Labastide-Gabousse Taix : réalisation de la construction d'un groupe scolaire (81)

Difficultés : *les candidats devaient remettre « une note méthodologique indiquant l'approche permettant la réalisation d'un projet architectural tout en respectant l'enveloppe financière définie par le maître d'ouvrage et les surfaces définies par le tableau des surfaces et comment le candidat prend en compte dans le cadre de son projet les objectifs du socle de la CARSAT afin d'assurer la sécurité collective des intervenants dans le cadre de la phase construction du bâtiment et la maintenance du bâtiment ». D'une part, le dossier d'offre devait être remis par tous les candidats, la procédure choisie étant une procédure ouverte. D'autre part, le contenu de cette note méthodologique, peu clair et non adapté à une sélection pertinente des offres, risquait d'entraîner le candidat dans une remise de prestations au sens de l'article 74 du Code des Marchés Publics, ouvrant droit au versement d'une prime, ce qui n'était en l'occurrence pas prévu.*

Réponse : *le Président du SIRP a décidé d'annuler la consultation au vu des remarques du CROA concernant le contenu de la note méthodologique demandée aux candidats. La consultation sera relancée. Le dossier de consultation sera modifié et adapté afin de tenir compte de nos observations.*

### >Mairie de Gratentour : reconstruction de l'école élémentaire suite à un incendie (31)

Difficultés : *l'enveloppe financière prévisionnelle globale du projet n'était pas indiquée alors que les offres des candidats seraient jugées avec le critère « montant des honoraires » pondéré à 40% ; les deux autres critères de sélection étant « référence sur dossiers similaires » pour 30% et « délai demandé pour la remise de chaque élément de mission » pour 30%.*

Réponse : *le DGS a fait part de l'impossibilité pour la Mairie de relancer une nouvelle consultation, les conditions de rentrée scolaire des élèves étant très précieuses suite à l'incendie qui a ravagé l'école. Il a alors adressé à toutes les équipes candidates un mail indiquant une estimation approximative du coût des travaux (400 000 euros ht) en référence à une opération de démolition, reconstruction de taille sensiblement équivalente sur une église. Il précise que la Mairie n'a pas défini de budget pour la reconstruction de son groupe scolaire mais que le coût de ces travaux sera entièrement pris en charge par son assureur. Un nouveau courrier RAR a été adressé au DGS de Mairie de Gratentour lui rappelant que la consultation est illégale.*

# ACTUALITÉS

## Nouveaux seuils pour les marchés publics

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les seuils de déclenchement des procédures formalisées prévus par les directives communautaires passent :

- de 130 000 à 134 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services de l'Etat
- de 200 000 à 207 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services des collectivités territoriales
- de 5 000 000 à 5 186 000 euros HT pour les marchés de travaux et de 400 000 à 414 000 euros HT en ce qui concerne les marchés des opérateurs de réseaux

# JURIDIQUE

## Propriété intellectuelle

On parle souvent de droits de propriété intellectuelle rattachés à l'œuvre architecturale, mais certains ignorent ce que signifient ces droits complexes. Afin de vous guider au mieux dans la compréhension de cette notion, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées a mis au point une note synthétique reprenant et expliquant les notions de droit patrimonial, de droit moral, et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Cette note est disponible sur simple demande auprès du CROA (05 34 31 26 66) ou téléchargeable sur le site [www.a-gate.org/category/fiches-pratiques](http://www.a-gate.org/category/fiches-pratiques).

Le service juridique se tient à votre disposition, du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30, pour répondre à vos éventuelles questions sur le sujet.

## Offre anormalement basse

A la demande d'un architecte de Midi-Pyrénées ayant vu sa candidature rejetée au profit d'un candidat ayant répondu à un taux d'honoraires particulièrement bas, le Tribunal Administratif de Toulouse a purement et simplement annulé l'attribution du marché. Le Tribunal relève que l'offre du lauréat « était non seulement la moins chère mais également inférieure de 13% à l'offre classée deuxième pour le critère prix ; que dès lors, [le maître d'ouvrage] qui n'a procédé à aucune vérification lors de la procédure d'analyse des offres, a commis une erreur manifeste d'appréciation en ne sollicitant pas auprès de [l'architecte] toutes précisions et justifications de nature à expliquer le prix proposé et en ne vérifiant pas si celui-ci prenait en compte l'ensemble des coûts découlant des pièces du marché ».

L'offre anormalement basse est une perte de temps considérable, pour le maître d'ouvrage comme pour son auteur, en plus d'être une pratique anti-concurrentielle dangereuse pour la profession comme pour celui qui la pratique.

# POLE FORMATION

Formation architecture, environnement et développement durable

Voyage d'étude 2014 / Hambourg, laboratoire d'architectures et de quartiers durables

## Programme prévisionnel

Mercredi 28 mai 2014

Après-midi :

- vol Toulouse-Hambourg
- arrivée à l'auberge de jeunesse
- soirée libre pour profiter de la vie nocturne du quartier Sankt Pauli autour de la rue Reeperbahn (Hambourg-Mitte, rive droite de l'Elbe qui abrite la partie nord du port).

Jeudi 29 mai 2014 / Matinée :

- Présentation générale du projet urbain de la ville
- Visite du port et de Hafencity et de Überseequartier

Jeudi 29 mai 2014 / Après-midi :

- Chantier de la Philharmonie sur l'Elbe (Hertzog et De Meuron)
- Projet du Centre des sciences/Aquarium/Théâtre scientifique (Office for Metropolitan Architecture)
- Logements sur le Hafencampus : à côté de la résidence étudiante de Schellerdamm, ensemble de logements conçu sur des exigences énergétiques poussées, autour d'ambiances et d'usages peu standardisés, le tout composé avec des espaces publics structurant le quartier.

Vendredi 30 mai 2014 / Matinée :

- Logements innovants à Wilhelmsburg Central : sur une zone d'une surface correspondant à 6 stades de foot, différents immeubles collectifs initiés par un processus d'appels à idées (matériaux innovants, constructions économiques, flexibilité et adaptations à l'évolution des usages pour une population aux moyens et styles de vie différents, conception avec l'eau comprise à la fois comme ressource et risque d'inondation). Du coup, cette zone sert aussi d'exposition pour l'IBA de Hambourg.
- Woodcube : immeubles de logements de 5 niveaux où des techniques traditionnelles de fabrication en bois ont été interprétées d'une manière contemporaine.

Vendredi 30 mai 2014 / Après-midi :

- Am Inseipark 1 : premier bâtiment du nouveau quartier central de Wilhelmsburg, associe fortes exigences énergétiques et de plausibles fortes évolutions des usages. Centre administratif et centre d'accueil des visiteurs pour le salon international des jardins d'Hambourg (International Garden Show), une structure ajustable permet dans les étages supérieurs de multiples conversions en tertiaire et/ou en logements.
- 5 collectifs sur l'eau à Inseipark (Wilhelmsburg Central) : bâtiments de logements sur pilotis dans un bassin de 4.000 m<sup>2</sup> et au sein d'un réseau de canaux. Ce projet, conçu par Schenk-Waiblinger Architekten et réalisé par Hochtief Solutions AG, explore des solutions d'habitat en relation forte avec l'eau comprise à la fois comme identité locale, comme risque d'inondation, comme ressource énergétique, comme modes de vie et attitudes particulières.
- Rotenhausener Feld (partie sud du quartier urbain dense Reiherstieg, dans Wilhelmsburg) : grand parc public interculturel au centre d'un quartier cosmopolite, avec des espaces largement utilisables et élaborés dans le cadre d'un processus de conception coopérative avec les habitants.
- Evènements autour de l'Université des voisins : dans l'ancien bâtiment des services de santé publique du quartier, organisation de rencontres, d'échanges et de développement d'un projet de vie urbaine commune et partagée au sein d'une population cosmopolite.
- Bunker énergétique : inutilisé depuis la seconde guerre mondiale, cet équipement a été reconverti comme un outil de production et de stockage énergétique au service du quartier. Une bar sur une terrasse en hauteur permet une vue d'ensemble du quartier et du paysage de l'agglomération.
- Soirée libre, à Wilhelmsburg ou Sankt Pauli.

Samedi 10 mai 2014 / Matinée :

- Rénovation complète d'un bâti du début de XIX<sup>ème</sup> siècle (Auf der Höhe 25) : opération pour laquelle une démarche à la fois patrimoniale (préservation des éléments décoratifs en façade, des toitures, des plafonds, des fenêtres des bois) et énergétique (basse consommation à 27 kWhEP/m<sup>2</sup>.an).
- Pontoon Park Gangway (bras de l'Elbe de Reiherstieg) : rénovation et amélioration d'habitats concentrés sur 3 pontons flottants, avec des exigences énergétiques poussées et une participation d'habitants.
- Wilhelmsburger Strasse 76-82 : immeuble résidentiel en 2 blocs datant de 1926 avec des façades de briques qu'il ne s'agissait pas, pour des raisons patrimoniales, d'isoler par l'extérieur. Pour compenser ce déficit d'isolation, différentes solutions répondant à des exigences énergétiques très élevées ont été mise en œuvre.

## Attention places limitées / inscriptions avant le 30 janvier 2014

4 jours de formation / date prévue : du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin  
public : architectes, urbanistes, collaborateurs d'agence d'architecture, techniciens, des collectivités locales  
tarif (net de taxes) : 1400 euros

organisme de formation  
Centre Interprofessionnel de la Formation Continue de l'Architecture (CIFCA)  
83 rue Aristide Maillol – BP 10629 - 31106 Toulouse Cedex 1  
Tel : 05 62 11 50 63 - cifca@toulouse.archi.fr

Sources d'information :  
<http://www.iba-hamburg.de/>  
site officiel de l'opération IBA Hambourg (en allemand et anglais).  
<http://www.hafencity.com/en>  
site officiel du projet urbain de Hafencity  
<http://english.hamburg.de/>  
site de la ville avec informations touristiques et institutionnelles.

Hambourg, deuxième ville allemande, est à la fois une ville en pleine expansion et un catalyseur de projets visant à la protection de l'environnement. Les projets de développement urbain testent des organisations urbaines paysagères et environnementales nouvelles et L'IBA Hambourg (Exposition Internationale du Bâtiment) se veut un lieu d'innovation en matière de bâtiment à énergie positive. La formation proposée sur la ville d'Hambourg vise à une sensibilisation aux questions les plus actuelles en matière d'architecture durable : énergie renouvelable, confort thermique, acoustique, lumineux / matériaux et procédés / santé et bâtiment / éco-quartier... Elle a également pour but la compréhension des processus complexes et pluridisciplinaires mis en œuvre pour la réalisation de ces projets. Le programme sera basé sur des visites de projets avec l'intervention des différents concepteurs et acteurs, confortées par des interventions de spécialistes des questions environnementales.

Le contexte urbain et économique local

Depuis la région toulousaine, Hambourg peut être perçue comme l'autre site majeur de production d'Airbus avec, entre autres, l'assemblage final d'A318, A319 et A321. Dans ce sens, Toulouse comme Hambourg, connaissent ces dernières décennies un essor économique rare et lié à l'industrie aéronautique. Ce type de comparaison a toutefois ses limites dès que l'on considère les deux contextes et les différences de culture, géographie, économie, contexte politique.

Hambourg s'organise à une toute autre échelle que celle de Toulouse puisqu'elle réunit une population de 3,5 millions d'habitants, soit la deuxième plus grande ville d'Allemagne (après Berlin, distante de moins de 300 km). Elle est à la fois une grande agglomération et un des 16 landers en Allemagne.

La ville est également le premier port du pays, avec un trafic de porte-conteneurs de gros tonnage qui rythme les 110 km de paysage entre Hambourg et l'embouchure de l'Elbe dans la Mer du Nord.

Hambourg s'est développée dès la montée en puissance de la ligue hanséatique (association de marchands de la Mer de Nord dont le commerce reposait sur des privilèges qui leur avaient été octroyés par divers souverains européens), entre les XI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, qui eut un rôle dominant dans le commerce puis la politique en Europe.

Son territoire urbain de 755 km<sup>2</sup> (soit Paris et sa petite couronne ou bien encore la moitié de la surface du Grand Londres) offre une surface habitable très rare dans les métropoles comparables avec, actuellement, environ 30 m<sup>2</sup> de surface habitable par personne, la ville est en bonne partie végétalisée avec environ 14% de la surface urbaine en espaces verts et de détente.

La réhabilitation des canaux et de l'Alster (dans le centre ville)

Depuis les années 90, Hambourg mise et communique progressivement sur sa production architecturale et urbaine contemporaine. Ce phénomène a pris de l'ampleur à la suite de la mise en valeur du réseau de canaux (nombreuses réhabilitations d'anciens entrepôts, souvent en immeubles de bureaux) et des abords luxuriants de l'Alster, rivière formant un lac artificiel au cœur de la ville. L'attractivité touristique est aussi liée aux nombreux théâtres et musées, notamment la Kunsthalle (musée avec l'extension en 2001 de la Galerie der Gegenwart par Oswald Mathias Ungers) ou le Bucerius Kunst Forum (galerie d'expositions fondée en 2002 qui accueille des expositions temporaires).

Hafencity (au sud du centre-ville)

Le réaménagement d'une ancienne partie du port de Hambourg, situé à proximité immédiate sud du centre-ville se concrétise par la réhabilitation de 155 hectares situés au bord de l'eau. La planification vise 12 000 habitants et 40 000 emplois en 2027. Cette opération de greffe sur d'anciennes darses et entrepôts maritimes d'un nouveau quartier, avec sa future ligne de métro U4, amène la ville à investir sur des bâtiments phare comme la construction d'un grand auditorium, la Philharmonie de l'Elbe (Hertzog et De Meuron), le Centre des sciences/Aquarium/Théâtre scientifique (Office for Metropolitan Architecture) et d'autres équipements culturels et de loisirs, dont le musée maritime international de Hambourg.

L'île d'Elbe-Wilhelmsburg IBA (principalement au sud d'Hafencity)

Depuis 2010, la ville d'Hambourg a particulièrement communiqué sur son projet IBA. Cette Exposition Internationale du Bâtiment IBA est à comprendre principalement comme un quartier entier de la ville de 5200 hectares, l'île de l'Elbe, située entre Hafencity (au nord) et Harburg (au sud), qui sert à la fois de laboratoire d'observation en temps réel et d'exposition de solutions pour nos villes du futur :

- comment étendre la ville au sud en lui faisant franchir l'Elbe ?
- comment gérer des espaces urbains dans des zones exposées aux inondations du Fleuve ?
- comment concilier croissance urbaine et environnement ?
- comment préserver identité culturelle, diversité culturelle (des ressortissants d'une quarantaine de pays y sont installés) et intégrer des migrants ?
- comment conserver une part significative de population moins favorisée (mixité sociale) ?
- comment préserver la ceinture verte de la ville tout en y bâtissant densément ?

**Le voyage d'étude permettra de visiter et de comprendre les différentes évolutions à l'œuvre dans la ville, entre d'un côté l'opération prestigieuse et à grands moyens de Hafencity, comparable sur certains aspects à des opérations de ZAC françaises, et de l'autre côté l'aventure IBA sur l'île d'Elbe menée en quelques années par une équipe d'animation réduite et à travers une cinquantaine de projets qui émergent, d'une manière pointilliste dans une cohérence déclarée très impressionnante.**

**Nous tenterons de mieux décrypter, au-delà des discours, au-delà d'invocations parfois artificielles, des logiques marketing pour la ville, comment quelques-uns de ces projets architecturaux et urbains semblent avoir été concrètement décidés, programmés, réalisés et réceptionnés et la réalité des qualités produites en matière de développement durable ?**

# UNE ÉCOLE À RODEZ (12)

Maître d'ouvrage  
Architectes

**Mairie de Rodez**  
**Jacques Lacombe et**  
**Michel de Florinier**

BET TCE  
Economiste  
Acousticien

**IN.S.E. Rodez**  
**Jean-Pierre Vigier**  
**IGMA Acoustique**

Livraison  
SHON  
Montant des travaux

**2013**  
**2 300 m<sup>2</sup>**  
**3 000 000 € HT**



L'école qui comprend 5 classes élémentaires, 3 maternelles, et la restauration, est située en entrée de ville dans la ZAC de Bourran.

1 - Occuper la totalité de l'ilot.  
Par rapport aux « blocs » en R-4/5 édifiés le long du mail, la volumétrie de l'école est nécessairement beaucoup plus basse. Construire un alignement le long de l'ensemble des voies contribue à lui donner du « CORPS ».

2 - Une école de plain pied  
Le fonctionnement idéal du programme est bien évidemment de plain pied, or le site proposé accuse une déclivité d'environ 4 mètres. Créer un plateau horizontal sur la totalité de l'ilot

3 - Un balcon sur la ville  
Un large parvis d'entrée protégé distribue en étoile les locaux, sur la droite l'école élémentaire, en face la maternelle, sur la gauche le restaurant. Ce bâti « enveloppant » libère la place des cours de récréation et de leurs auvents positionnés en balcon sur le mail.

La silhouette qui en résulte exprime un jeu de volumes qui s'imbriquent les uns dans les autres, accentué par le contraste des deux enveloppes :

- L'une ajourée et blanche définit l'épannelage général dans lequel les vides ont été découpés,

- L'autre, très présente et colorée recouvre le cœur du bâti, le cœur de l'école.

La première protège tout en laissant deviner la seconde qui apparaît, s'estompe, puis réapparaît aux yeux du promeneur. Cette profondeur de champ rend le bâtiment dynamique.

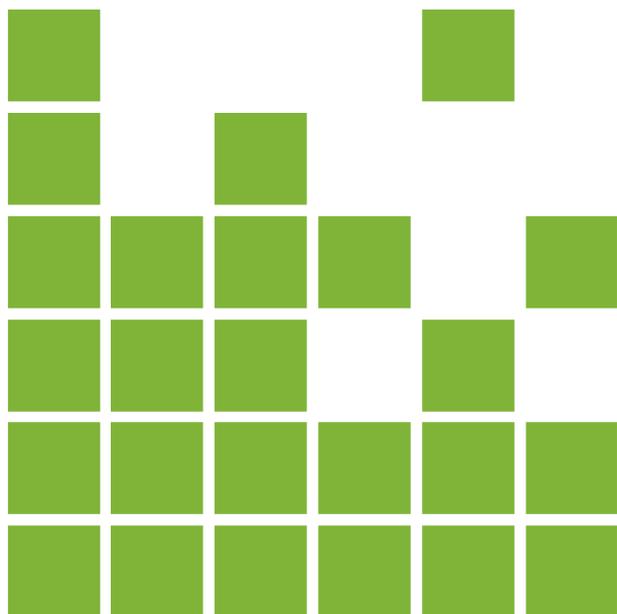




EVENEMENT 2014

# JAMMP

## PALMARÈS 2014



A l'annonce des pouvoirs publics du lancement de la construction de plus de 500 000 logements sociaux par an et de la rénovation énergétique de 500 000 logements existants par an, et pour que les initiatives convergentes se multiplient dès aujourd'hui dans notre métropole, il nous faut engager une mutation.

Au-delà des initiatives nationales et internationales, l'impulsion indispensable vient de nos territoires et des acteurs locaux.

Les défis sont planétaires et touchent à notre modèle de développement, il nous faut donc imaginer une transition compréhensible pour tous, compatible avec nos ancrages culturels, notre rapport au climat, aux ressources naturelles, à l'énergie ou l'adaptation aux changements climatiques; l'accès aux logements doit être repensé.

Les secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et du transport sont les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre en représentant plus de 81% des gaz à effet de serre de l'aire urbaine.

Ce palmarès des jeunes architectes 2014 pourrait être l'occasion de valoriser des propositions pour « habiter mieux » dans un urbanisme durable pour une transition adaptée à notre territoire.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, présentent la seconde édition du Palmarès de la Jeune Architecture en Midi-Pyrénées dédié à valoriser et récompenser les jeunes architectes diplômés d'Etat et promouvoir ainsi leur démarrage professionnel.

Pour tout renseignement concernant les modalités de participation contacter le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées par mail [croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr](mailto:croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr)

